

Communiqué de presse

29 avril 2015 - N°13

Renouvellements d'avril 2015 :

SCOR Global P&C augmente ses primes de 5,8 % tout en contenant la baisse tarifaire à -1,2 %

Lors des renouvellements au 1^{er} avril 2015, SCOR Global P&C enregistre des primes brutes qui passent de EUR 374 millions à EUR 396 millions, en croissance de 5,8 % à taux de change constants au 31 décembre 2014. A taux de change courants, respectivement au 31 décembre 2013 et au 31 mars 2015, le montant des primes augmente de EUR 361 millions à EUR 451 millions, soit une croissance de 25 %.

Les primes arrivant à renouvellement au 1^{er} avril représentent environ 10 % du volume annuel total des primes des Traités P&C et de Spécialités, les principaux marchés concernés étant le Japon, les Etats-Unis et l'Inde.

Les renouvellements d'avril confirment les tendances de marché observées en janvier en termes d'environnement concurrentiel, de dynamique d'achat de réassurance par les cédantes et d'évolution des prix et des termes et conditions.

Dans ce contexte, SCOR Global P&C a su tirer parti de son positionnement et de sa stratégie de croissance dans les marchés émergents comme l'Inde, de son initiative client aux Etats-Unis ainsi que de ses relations privilégiées avec les assureurs globaux dans le cadre de son initiative stratégique.

La baisse tarifaire observée au 1^{er} avril 2015 reste contenue à -1,2 %, 75 % du portefeuille renouvelé étant composé de traités proportionnels qui bénéficient encore des hausses des tarifs de l'assurance primaire (ces dernières ayant toutefois tendance à s'atténuer aux Etats-Unis). Sur la période allant de janvier à avril 2015, la baisse tarifaire reste limitée au niveau constaté en janvier, soit -0,7 %, compte-tenu du poids relativement faible des renouvellements d'avril dans le portefeuille de SCOR Global P&C. Cette performance satisfaisante s'explique par la diversification dont bénéficie le portefeuille de SCOR Global P&C et par la qualité des relations avec les clients, qui permet la poursuite de la gestion active de ce portefeuille.

Au vu des renouvellements au 1^{er} avril 2015, qui prennent en compte la résiliation des contrats par un des trois grands groupes d'assurance japonais, et en dépit de la baisse de la rentabilité attendue du volume relativement limité de primes renouvelées en avril, SCOR Global P&C confirme son hypothèse de ratio combiné net normalisé de 94 % pour l'année 2015.

Les primes arrivant à renouvellement au 1^{er} avril sont réparties entre traités P&C (71 %) et traités de spécialités (29 %), dans les trois zones géographiques : Asie (55 %), Amériques (30 %) et EMEA (15 %).

Contacts :

Marie-Laurence Bouchon
Directrice de la communication
+33 (0)1 58 44 76 10
mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon
Head of Investor Relations
& Rating Agencies
+33 (0)1 58 44 71 68
bbougon@scor.com

 www.scor.com

 @SCOR_SE

Communiqué de presse

29 avril 2015 - N°13

Les principales évolutions constatées lors des renouvellements au 1^{er} avril 2015 sont les suivantes :

- **S'agissant des traités P&C** : Les primes brutes augmentent de 5 % à taux de change constants à EUR 278 millions. Le renforcement des positions de SCOR Global P&C sur plusieurs marchés émergents et la signature d'un contrat important avec un assureur global situé aux Etats-Unis compensent largement le non-renouvellement des contrats d'un groupe qui représentait deux clients au Japon.
- **S'agissant des traités de spécialités** : Les primes brutes augmentent de 8 % à taux de change constants à EUR 117 millions notamment grâce au développement du portefeuille de risques agricoles sur le marché indien, et à la croissance de la spécialité construction en Asie.

Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, déclare : « *Les renouvellements d'avril confirment la solidité du modèle de SCOR Global P&C et la bonne progression enregistrée dans la réalisation des initiatives du plan stratégique « Optimal Dynamics », qu'il s'agisse de la croissance dans les marchés émergents, du renforcement de ses relations avec les assureurs globaux ou du déploiement d'une approche globale des clients dans certains segments cibles aux Etats-Unis. SCOR Global P&C réaffirme son attachement aux relations de long terme avec ses clients, son engagement à maintenir la qualité de sa souscription et confirme son hypothèse de ratio combiné net normalisé de 94 % pour l'année 2015* ».

*

* *

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2015 sous le numéro D.15-0181 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».